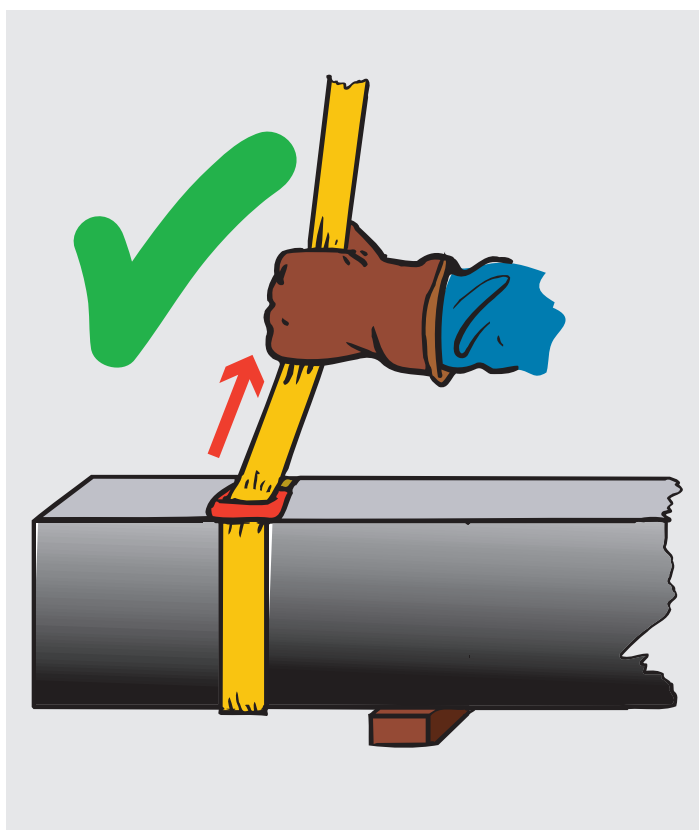


Dossier de formation

Elingage de charges

Modèle d'instruction, secteurs principal et secondaire de la construction



■ Objectif de la formation

Les collaborateurs peuvent élinguer (arrimer) correctement des charges à une grue pour leur transport.

■ Formateurs

Employeur, cadres, instructeurs, grutiers avec permis

■ Personnes à former

Travailleurs devant élinguer les charges (élingueurs)

■ Temps nécessaire

20 à 30 minutes

■ Principaux dangers

- Personnes ou parties du corps coincées lors du levage ou de l'abaissement de la charge
- Personnes blessées par la chute d'une charge

suvaPro

Le travail en sécurité

Téléchargé sur
www.AERISC.com

Informations pour les formateurs

Utilisation du dossier de formation

Le présent dossier de formation peut être employé dans les cas suivants:

1. L'employeur décide que tous les groupes de travail de son entreprise seront formés sur leur lieu de travail (p. ex. un chantier) pendant une période donnée. On remettra donc à chaque groupe un dossier de formation complet.
2. Un parcours de sécurité est mis en place. L'une des étapes est consacrée à ce dossier de formation et à sa présentation aux collaborateurs.
3. Si une nouvelle grue est installée, le personnel pourra être instruit en quelques jours à l'aide de ce dossier. Les nouveaux collaborateurs pourront également être formés régulièrement par ce biais.

Conditions-cadre

- Ce dossier de formation traite du transport de charges jusqu'à 2 tonnes maximum. Une instruction spéciale est nécessaire pour les charges plus lourdes et asymétriques.
- On suppose que les charges à transporter sont entreposées correctement (sur des palettes, des poutres en bois ou des bois d'équarrissage).

Préparation de l'instruction

- Invitez oralement ou par écrit (p. ex. par voie d'affiche) vos collaborateurs à l'instruction. Pour cela, indiquez clairement le thème, la date, le lieu et la durée prévue, afin qu'ils puissent s'y préparer.
- Pour l'instruction, ayez à portée de main les élingues les plus fréquemment employées dans l'entreprise. Il s'agit généralement de chaînes ou de sangles.
- Si possible, une grue devrait également être disponible.
- Délimitez un emplacement pour l'instruction et, au besoin, restreignez son accès, afin que la formation ne soit pas perturbée.
- Avant l'instruction, revoyez précisément chaque étape, afin de pouvoir formuler librement les explications.
- Nombre idéal de participants: entre 3 et 12 collaborateurs.

Déroulement de l'instruction

- Demandez aux collaborateurs de raconter leurs expériences en matière d'élingage de charges (problèmes, situations dangereuses).
- A l'aide des feuillets d'instruction, expliquez en détail les différentes phases de travail.
- Faites une démonstration avec une charge et les élingues à disposition.

Utilisation des feuillets d'instruction

Ils peuvent être employés comme suit:

- affichage desdits feuillets au format A4
- agrandissement au format A3 en vue de l'instruction
- préparation de transparents

Bases légales

Ordonnance sur les conditions de sécurité régissant l'utilisation des grues (ordonnance sur les grues), en vigueur depuis le 1.1.2000, art. 6.3:

«Les personnes qui élinguent des charges doivent être instruites sur la manière de procéder.»

Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA), art. 6.4:

«L'information et l'instruction doivent se dérouler pendant les heures de travail et ne peuvent être mises à la charge des travailleurs.»

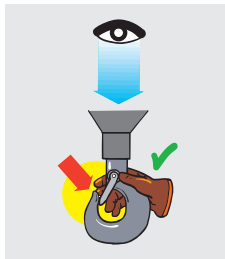
Compte-rendu

La directive CFST n° 6508 exige l'élaboration d'un concept de sécurité interne à l'entreprise. Il est donc nécessaire dans ce cadre de tenir un registre des formations de sécurité suivies par les collaborateurs, en stipulant:

- le contenu de l'instruction,
- le nom du formateur,
- la date,
- le lieu,
- le nom des personnes formées.

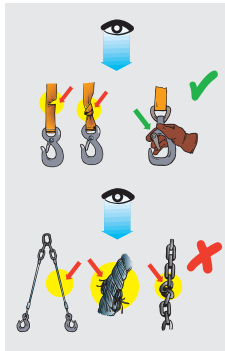
Etapes de l'instruction

Les feuillets d'instruction ci-joints correspondent chacun à une étape de la formation.



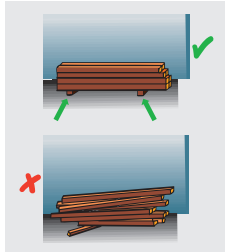
1. Contrôle du linguet de sécurité sur le crochet de la grue

Le linguet de sécurité du crochet fonctionne-t-il correctement?
Il doit se refermer!
En cas de défaut: informer le grutier/responsable.



2. Contrôle des élingues

- Les élingues sont-elles intactes (pas de fissures, coupures, écrasements, noeuds)?
- L'élingue choisie convient-elle pour transporter la marchandise?



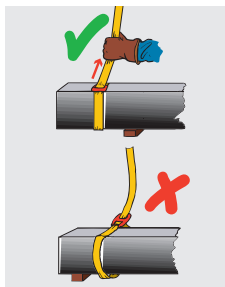
3. Evaluation de la marchandise

La marchandise peut-elle être transportée en l'état avec la grue (emballage intact, palette de bois stable, pas d'éléments en vrac)?



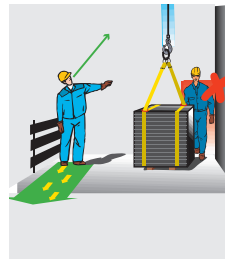
4. Choix des points de suspension

Où fixer les élingues sur la charge?
Il faut équilibrer la charge pour la transporter (tenir compte de son centre de gravité).



5. Fixation des élingues

Enrouler et tendre les chaînes, les sangles ou les câbles autour de la charge, de sorte que les élingues ne puissent se déplacer lors du levage.



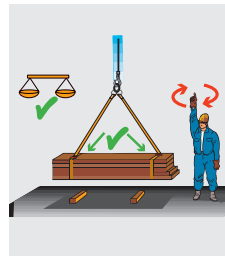
6. Emplacement de l'élingueur

- Position sûre
- Voie de fuite en cas de mouvements incontrôlés de la charge
- Contact visuel avec le grutier
- Aucun risque de chute ou de coincement



7. Signal «Lever lentement»

D'un signe de la main, indiquer au grutier de «lever lentement» la charge.
Surveiller le levage de la charge depuis un endroit proche et sûr.



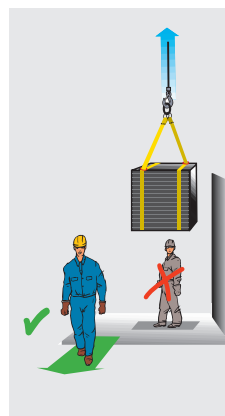
8. Contrôle de la charge en suspension

Lorsque la charge est suspendue légèrement au-dessus du sol: est-elle équilibrée et les points de suspension sont-ils stables?
Si oui: donner le signal pour «lever» la charge.



9. Danger!

Si la charge s'incline ou si les points de suspension se déplacent: signal «Stop».
Ne jamais tenter de redresser manuellement une charge suspendue.



10. Dépôt de la charge

Sortir de la zone d'intervention de la grue.
Ne jamais stationner sous une charge suspendue.

Autres moyens d'information

- Liste de contrôle «Elingues»,
référence: 67017.f
- Affiche A3 «Chaînes, cordes»,
référence: 77022
- Ordonnance sur les conditions de
sécurité régissant l'utilisation des
grues, form. Suva 1420.f

Appelez-nous

Pour tous renseignements:

Suva, secteur génie civil et bâtiment

Tél. 021-310 80 40-42

Fax 021-310 80 49

Pour commander des publications:

Suva, service clientèle central

Case postale, 6002 Lucerne

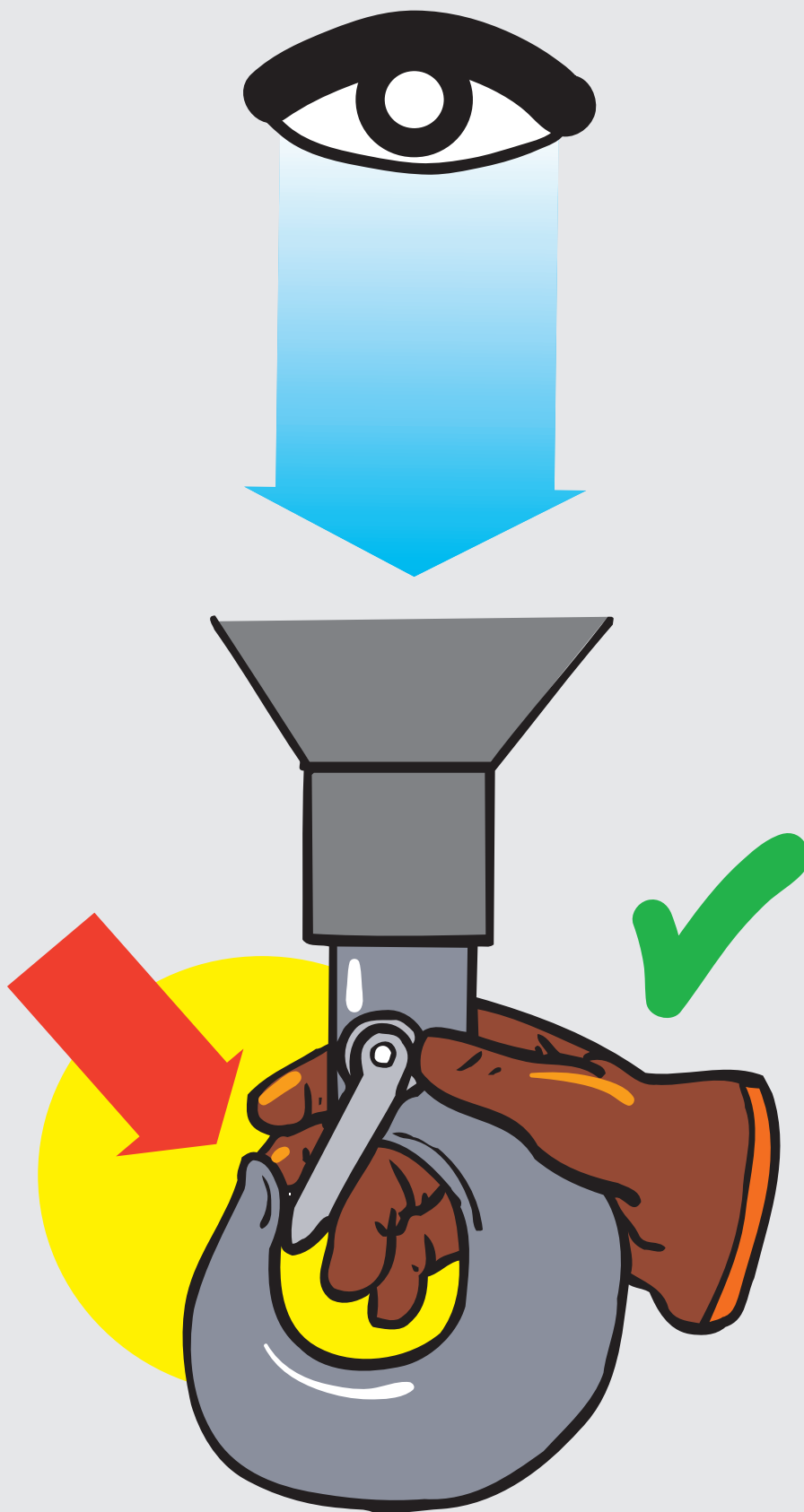
Tél. 041-419 58 51

Fax 041-419 59 17

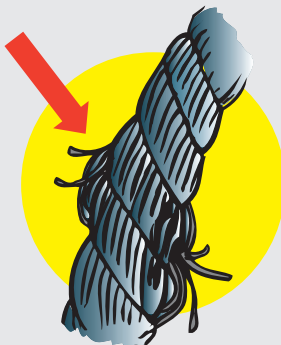
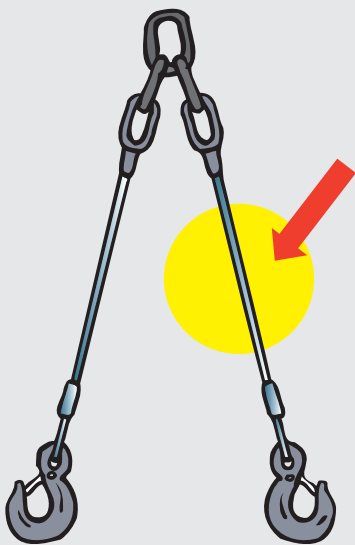
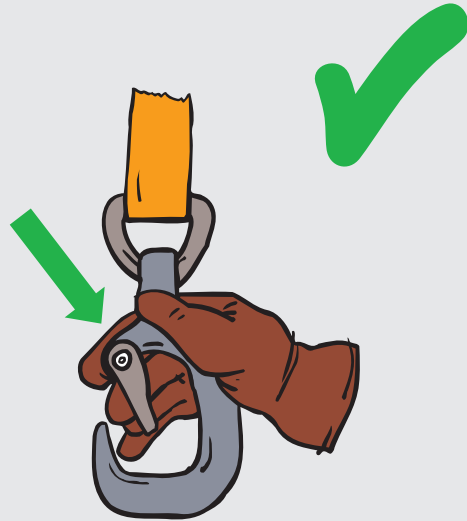
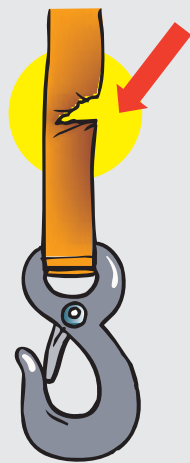
Internet: www.suva.ch/waswo

Ce dossier de formation est également
disponible en allemand et en italien.

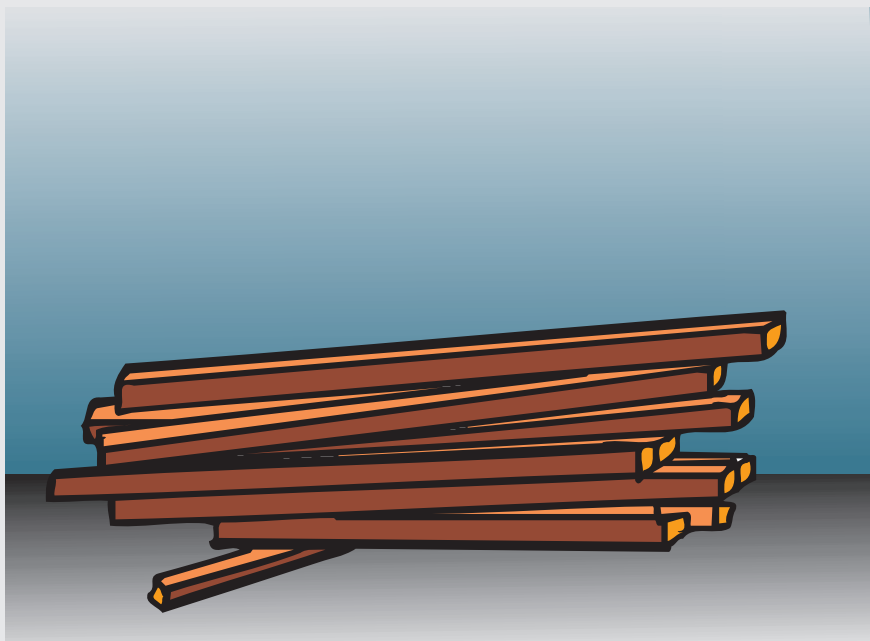
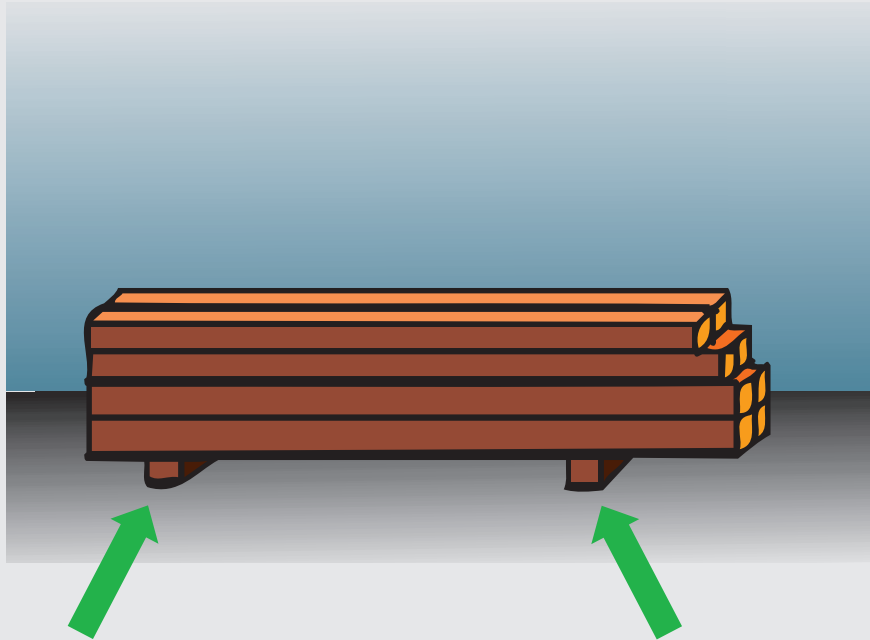
1



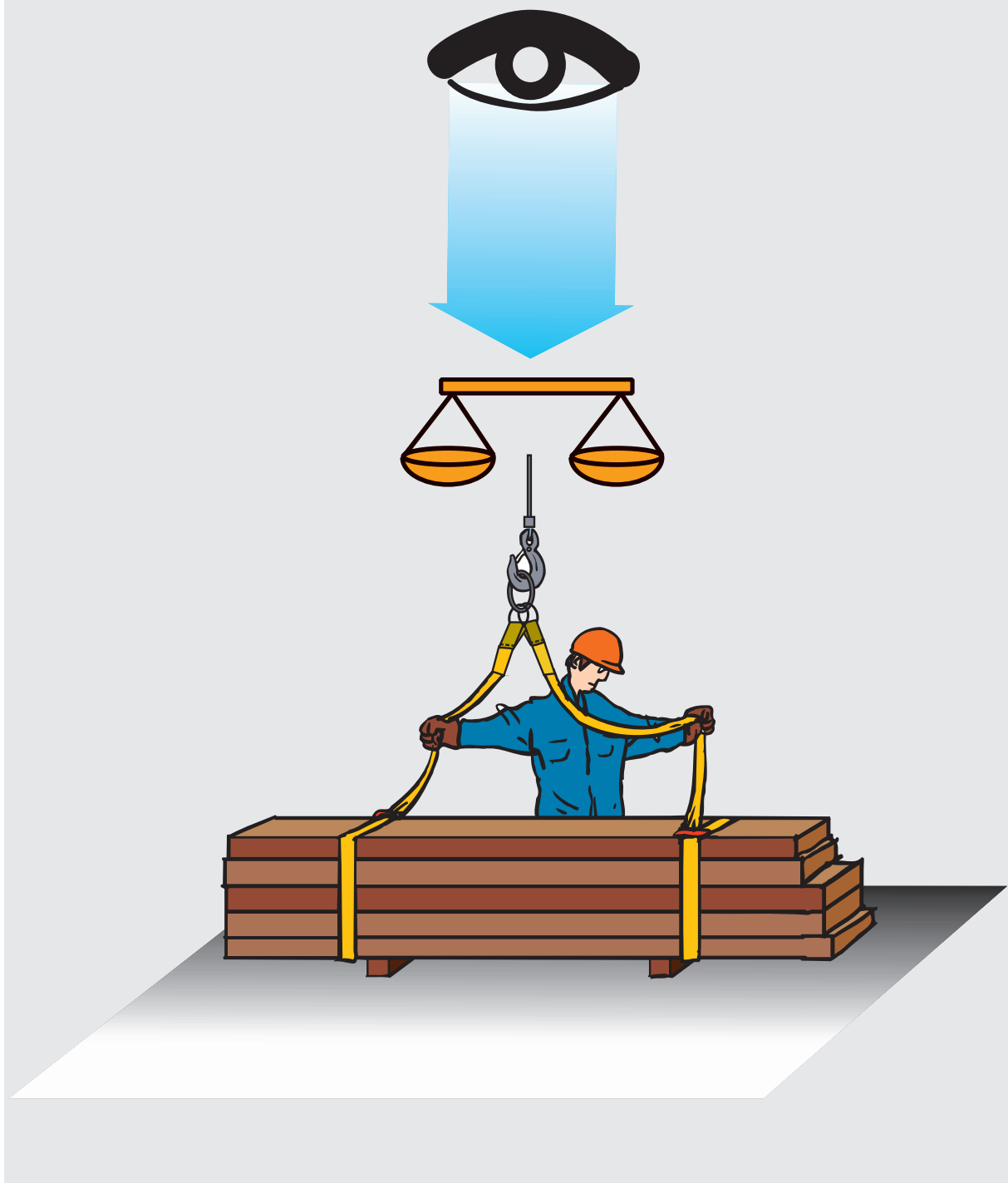
2



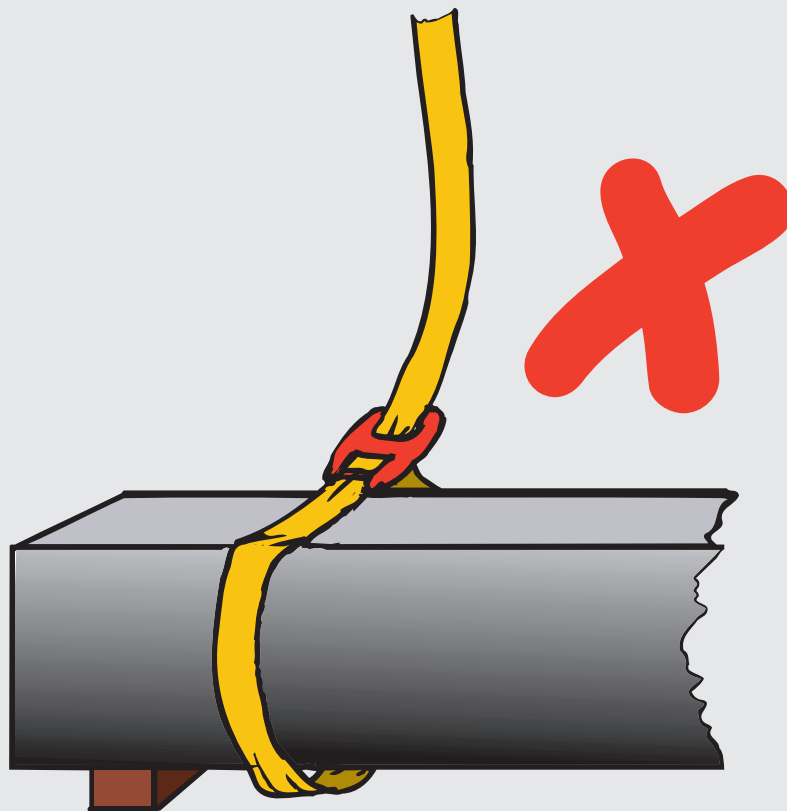
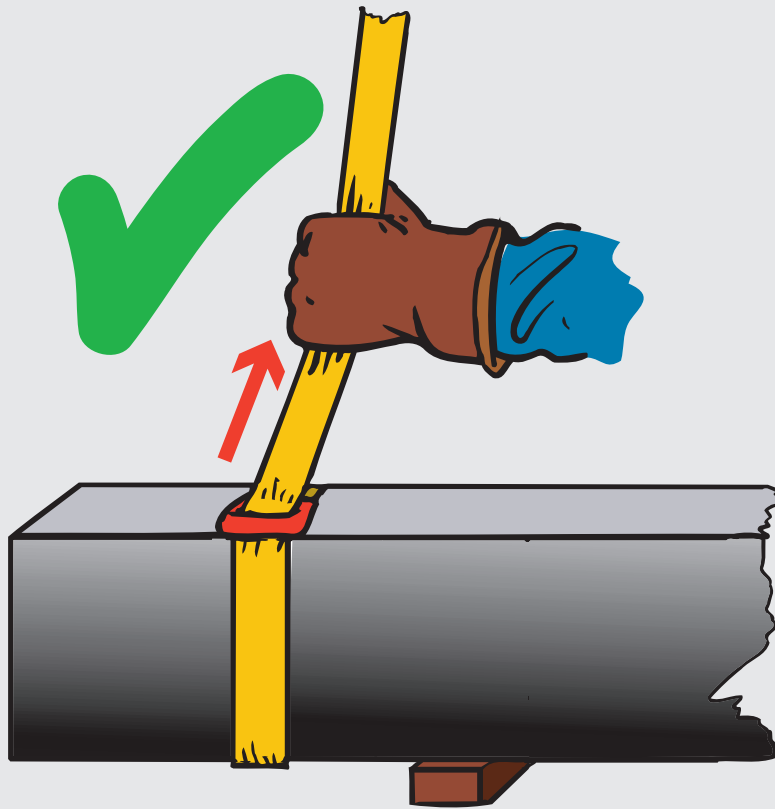
3



4



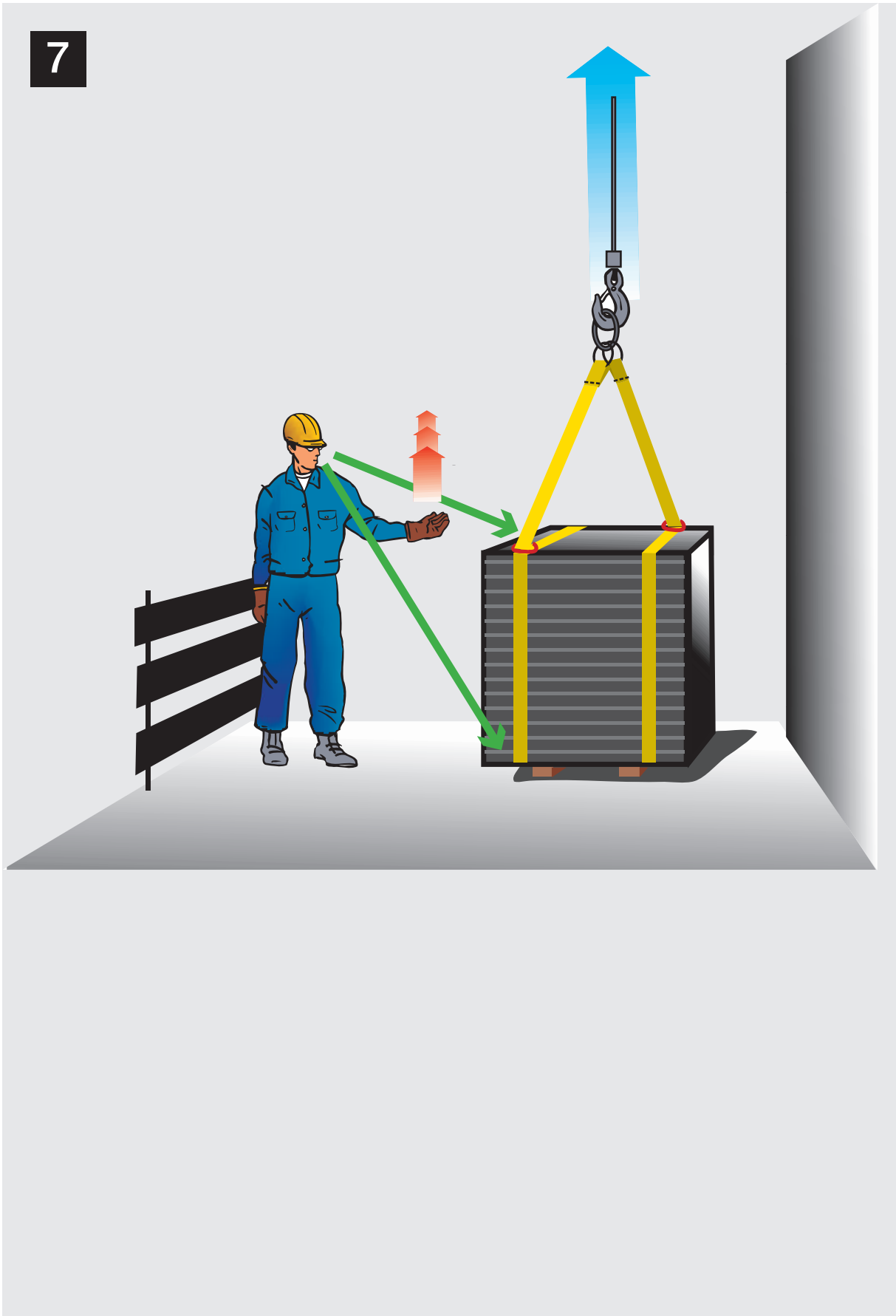
5



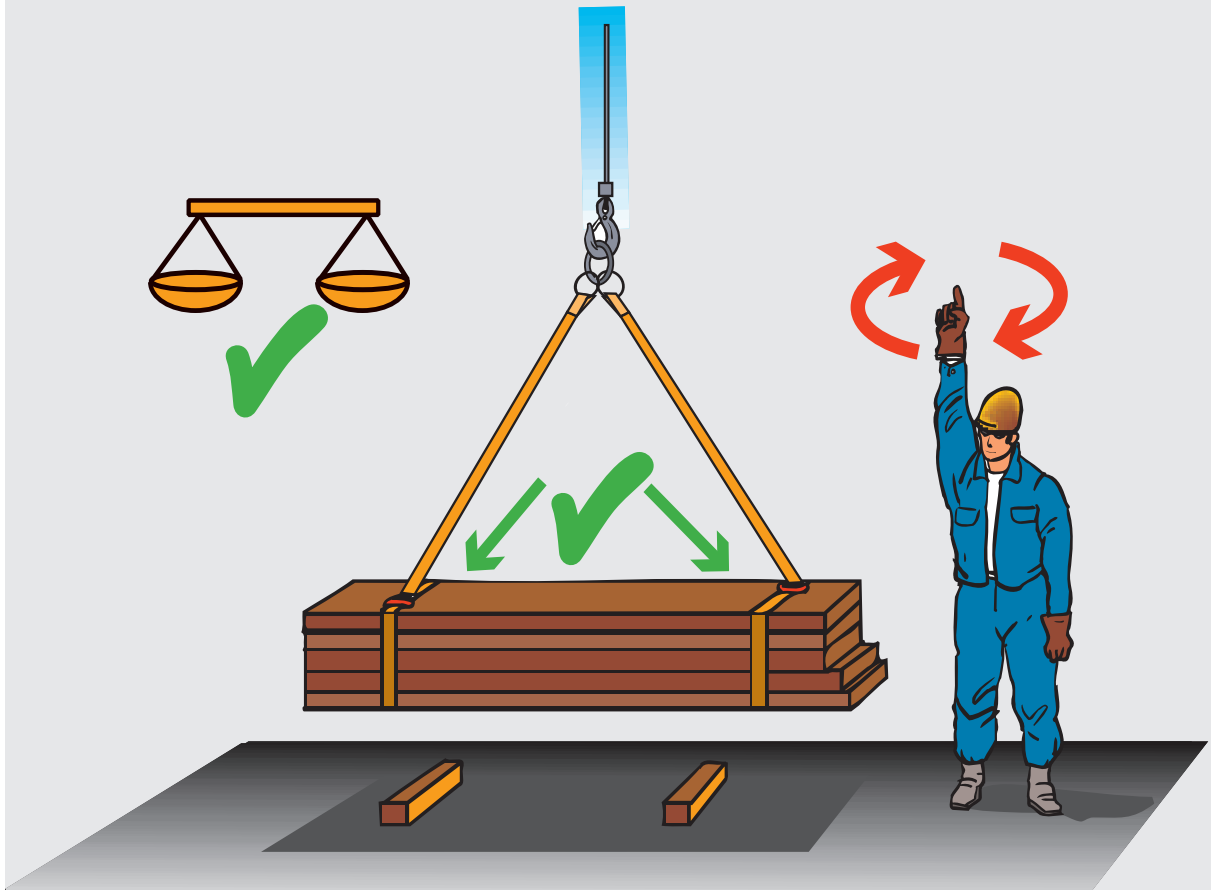
6



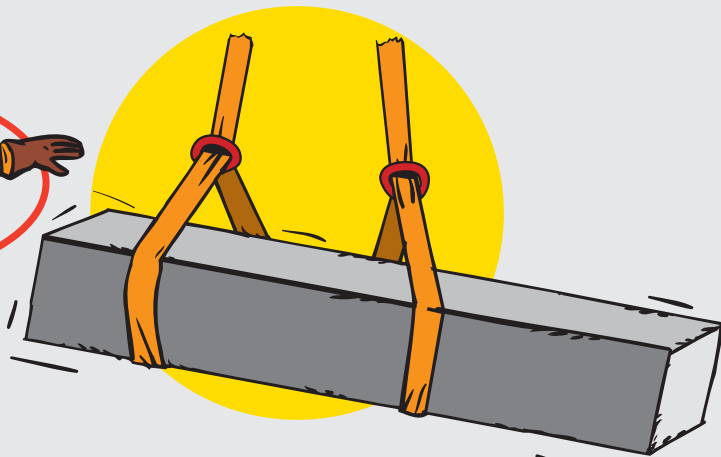
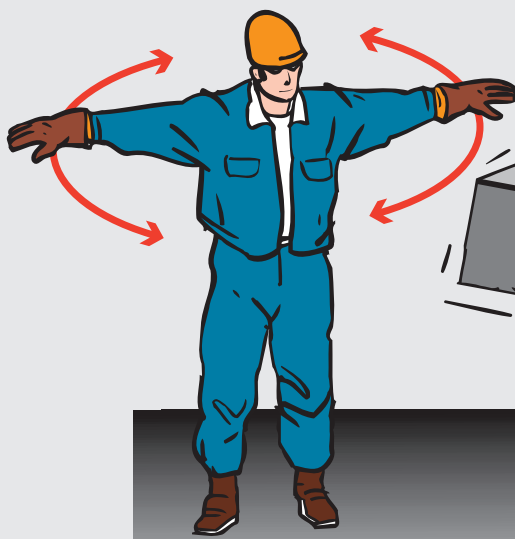
7



8



9



10

